



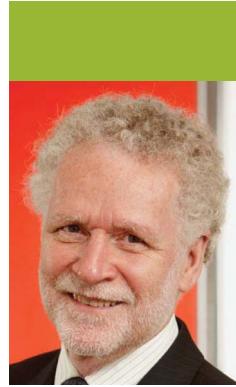
2013 UNE ANNÉE DE DÉVELOPPEMENT

Rapport d'activités 2013

+++







+ MOT DE LA DIRECTION

2013 : une année de développement

L'année 2013 aura été une année de développement pour le Groupe entreprises en santé car nous avons mis sur pied diverses initiatives d'importance qui nous aident à accomplir notre mission.

Parmi celles-ci, soulignons quelques-uns des nouveaux projets développés pour mieux servir nos membres et partenaires :

- Un premier Rassemblement pour la santé et le mieux-être en entreprise qui a été un franc succès avec ses 1200 participants et visiteurs
- La première édition des Prix Distinction avec quatre organisations lauréates
- De nouveaux services d'Attestation de conformité à la norme des questionnaires de collectes de données rendus disponibles par les fournisseurs
- La mise à jour de l'Attestation de maîtrise des exigences de la norme « Entreprise en santé » et du programme de formation
- Le nouveau programme d'information et de formation comprenant des webinaires gratuits et des formations en salle.

Ces projets répondent clairement à un besoin. Pour preuve, je suis heureuse de vous annoncer que nous comptons désormais 225 organisations membres et partenaires, un record au niveau du membership!

Nous avons également poursuivi nos efforts de sensibilisation auprès des différentes parties prenantes ayant un lien, ou pouvant avoir un lien, avec la santé en milieu de travail. D'ailleurs nous constatons une nette augmentation des acteurs impliqués dans l'offre de solutions pour les employeurs. Les ordres professionnels, les regroupements d'entreprises, les chambres de commerce, le ministère des Finances et de l'Économie, pour ne nommer que ceux-là, tous témoignent de l'importance grandissante du besoin et de la volonté de chacun de contribuer aux solutions.

Les défis de santé sont en croissance significative dans les différents milieux de travail. Que l'on pense aux maladies chroniques ou aux problèmes de santé psychologique – combinés aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs et du défi de la productivité –, il importe de s'activer à développer la connaissance et l'expérimentation des meilleures pratiques par les employeurs québécois.

Par ailleurs, les résultats du Sondage national Financière Sun Life-Buffett 2013 démontrent bien que les employeurs québécois ont une longueur d'avance en ce qui a trait à l'utilisation des meilleures pratiques qui favorisent la santé et le mieux-être de leur personnel. J'ose croire que les efforts de sensibilisation, de formation et de mobilisation du Groupe, combinés à l'existence de la norme et la démarche « Entreprise en santé » auront grandement contribué à cet impact plutôt inspirant dont nous pouvons tous être fiers.

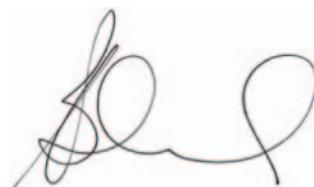
Mais ce n'est qu'un début. Nous avons à présent des bases solides et il nous faut chacun à notre tour poursuivre le travail en bâtissant sur ces assises!

En ce sens, les efforts du Groupe ont aussi porté sur l'identification de diverses sources de revenus permettant de financer en partie ses initiatives. Les investissements réalisés permettront de subvenir à une partie grandissante des besoins. De plus, nous poursuivons des démarches auprès du gouvernement dans le but d'obtenir un financement pluriannuel pour soutenir les activités de sensibilisation et de mobilisation visant une société bénéfique pour tous : employés, employeurs et société. Nous vous tiendrons informés des développements à venir sur le sujet.

D'ici là, les membres du conseil d'administration et nous-mêmes vous invitons à poursuivre l'excellent travail réalisé à ce jour! Les besoins sont grands et les efforts de chacun sont essentiels!



Marie-Claude Pelletier, MBA, ASC
Présidente-directrice générale
Groupe entreprises en santé



Roger Bertrand
Président du conseil
Groupe entreprises en santé

+ MISSION

Mobiliser et accompagner stratégiquement les entreprises dans l'implantation durable d'une démarche structurée et intégrée, basée sur les meilleures pratiques visant la santé globale en milieu de travail.

+ VISION

En 2017, 50 % des entreprises au Québec ont été sensibilisées à l'importance de la santé globale et le quart d'entre elles ont intégré des gestes concrets inspirés des meilleures pratiques.

+ NOTRE APPROCHE

Pour atteindre sa mission, le Groupe s'est doté d'une nouvelle stratégie en 2009. Celle-ci visait, d'une part, à stimuler l'émergence d'un environnement favorable à la santé et au mieux-être en milieu de travail par une stratégie de mobilisation sociétale, et d'autre part, à agir directement auprès des employeurs pour les sensibiliser, mobiliser, outiller et accompagner stratégiquement dans l'intégration des meilleures pratiques en santé et mieux-être au travail en respect avec le champ d'intervention des fournisseurs de services dans le domaine.

+ STRATÉGIE DE MOBILISATION SOCIÉTALE

Les efforts déployés en 2013 par le Groupe se sont maintenus tout au long de l'année avec des représentations des besoins des employeurs et des membres du Groupe auprès des instances gouvernementales, des intervenants des secteurs de la santé, des milieux économiques, des associations et des partenaires.

Voici concrètement ce qui a été accompli en 2013 :

- Un partenariat a été conclu avec le ministère des Finances et de l'Économie du Québec et Emploi Québec afin de rendre disponibles des formations sur les meilleures pratiques avec Entreprise en santé aux employeurs du Québec. La MPA (Meilleure Pratique d'Affaires) Entreprise en santé est maintenant offerte grâce aux réseaux régionaux. Cette formation permet aux employeurs de connaître les meilleures pratiques avec la démarche « Entreprise en santé », de monter un argumentaire d'affaires, d'en apprendre davantage sur l'implantation concrète de la démarche et, enfin, d'entendre des témoignages d'entreprises.
- Dans le cadre de la future politique québécoise favorisant le sport et les loisirs, le Groupe a été invité par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports à commenter le livre vert déposé sur le sujet. Le Groupe a ainsi pu faire valoir l'importance de considérer le milieu de travail comme un environnement de vie important où il faut intervenir et de tenir compte des besoins des employeurs. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ont été sondés.
- Notre infolettre rejoint maintenant plus de 4500 organisations sur une base mensuelle. Avec un conseil et un outil du mois, des nouvelles du domaine et de nos membres, il s'agit d'un outil fort apprécié puisque les taux d'ouverture de 25-30 % sont très élevés.
- Avec ses 2700 visiteurs uniques annuels, notre site Internet rejoint aussi de plus en plus d'organisations intéressées par la santé et le mieux-être au travail. Le nombre de nouveaux visiteurs a augmenté de 10 % au courant 2013 et les sections Conseils du mois, Outils du mois, Programme de reconnaissance et Répertoire des fournisseurs de services sont les sections les plus consultées.
- Nos formations ont également été très populaires. Nous avons organisé 35 conférences qui ont rejoint 1022 personnes de même que 41 webinaires qui ont été suivis par 607 personnes.

Lancement de la première édition du **Rassemblement pour la santé et le mieux-être en entreprise**

Toujours dans l'optique de mobiliser et d'outiller les employeurs par des solutions concrètes et performantes, le Groupe a lancé la première édition du Rassemblement pour la santé et le mieux-être en entreprise. Le Rassemblement est le plus important évènement au Québec axé sur les approches novatrices pour la santé et la performance en entreprise. Il réunit l'ensemble des acteurs du domaine de la santé en milieu de travail et il en aborde tous les aspects, notamment la promotion, la prévention, la réadaptation et la gestion d'invalidité. En plus de grandes conférences, des nombreux ateliers ponctués d'études de cas et des témoignages d'employeurs, le Rassemblement 2013 comprenait un Salon des exposants qui a permis à près de 1200 participants de découvrir les meilleures pratiques d'employeurs et de fournisseurs de services.

Le Rassemblement se veut un moment fort dans l'année où employeurs et intervenants peuvent échanger sur des solutions éprouvées qui génèrent des résultats avantageux pour tous. Une initiative du Groupe entreprises en santé, le Rassemblement est organisé en collaboration avec l'Association des professionnels en santé du travail (APST) et Opus 3.

En 2013, le Rassemblement était coprésenté par Desjardins Assurances et Optima Santé globale.



La première ministre du Québec, madame Pauline Marois, a remis les Prix Distinction.

Le ministre de la Santé, le Dr Réjean Hébert, est venu prendre la parole pour témoigner de l'importance de l'évènement.

Le ministère des Finances et de l'Économie a profité du Rassemblement pour annoncer le déploiement de la nouvelle formation MPA – Entreprise en santé.

Bref, le Rassemblement est devenu un **incontournable** dans le domaine au Québec.



1



2

Photo 1. De gauche à droite :

Richard Matte, président du conseil, APST

Roger Bertrand, président du conseil, Groupe entreprises en santé

Réjean Hébert, ministre de la Santé

Jean-Marc Sauvé, sous-ministre adjoint au Développement économique, ministère des Finances et de l'Économie

Marie-Claude Pelletier, présidente-directrice générale, Groupe entreprises en santé

Photo 2.

Pauline Marois, première ministre du Québec

++++

Le Centre de santé et mieux-être de la Standard Life

Notre approche pour inciter les participants à prendre leur santé en main

Notre Centre de santé et mieux-être primé est un guichet unique comportant des outils interactifs, de l'information et des conseils sur les saines habitudes de vie. En quelques clics, les participants peuvent obtenir des trucs pour avoir plus d'énergie au travail et à la maison. Et en tant que client, vous y trouverez des outils exclusifs pour promouvoir la santé et le mieux-être au travail.

Aidez-les à passer à l'action : standardlife.ca/mieuxetre

Standard Life
L'avenir est là

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada Février 2014 ©2014 Standard Life

BOUILLONNEMENT de SOLUTIONS SAINES et GOURMANDES

Le Centre d'expertise et de recherche de l'ITHQ vous propose une pleine marmite de solutions qui vous permettront d'améliorer votre offre alimentaire en toute simplicité, sans compromis sur le goût :

- > Formation en ligne *Vers une alimentation saine et savoureuse - pour les professionnels de la restauration*
- > Manuel *Vers une alimentation saine et savoureuse*
- > AEC Gestion de recettes et de menus santé
- > Service de consultation en entreprise

Nous vous offrons un accompagnement professionnel adapté à votre entreprise!

1 800 361-5111, poste 4342
ithq.qc.ca/cer • cer@ithq.qc.ca

Institut de tourisme
et d'hôtellerie
Québec 



Services-conseils en management.
Intégration de systèmes.
Services d'impartition.



Beaucoup
comptent sur eux.

Ils peuvent compter sur nous.

Les partenariats solides ne s'arrêtent pas aux portes du bureau. Voilà pourquoi CGI soutient le Groupe entreprises en santé qui valorise la santé en milieu de travail et développe des solutions novatrices pour les employeurs. Partenaire de choix, CGI a prouvé sa détermination à appuyer les projets qui enrichissent la vie des autres et met son expérience et son expertise à la portée de ses clients.

Explorez notre solution TI
MonPortailSante.com
en visitant [cgi.com/fr/solutions/
mon-portail-sante](http://cgi.com/fr/solutions/mon-portail-sante) et
découvrez la force de l'engagement^{MD}.

CGI



Nous pouvons vous aider à tout orchestrer.



Créer et maintenir un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire peut sembler un défi de taille, mais il ne devrait pas en être ainsi. Nous pouvons vous aider à tout mettre en place pour y arriver. Consultez la section *Système de gestion de la santé et de la sécurité psychologiques* de notre site Web *Stratégies en milieu de travail sur la santé mentale*. Cela peut vous aider à bien démarrer, à évaluer votre situation actuelle, ou à franchir la prochaine étape.

Nous pouvons vous aider à tout orchestrer dans le but d'offrir un milieu de travail sain et sécuritaire sur le plan psychologique.

Rendez-vous à l'adresse www.strategiesdesantementale.com/phsms.
Vous pouvez accéder gratuitement à tous les outils et ressources.
Utilisez-les : votre milieu de travail en sera amélioré.



La Great-West
Centre pour
la santé mentale
en milieu de travail

Le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West et son symbole social sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

La Financière Sun Life vous offre le mieux-être

La Financière Sun Life sait comment répondre à vos besoins en matière de mieux-être. Nous y mettons le meilleur de nos connaissances, de nos capacités et de notre esprit d'innovation.

Voyez comment notre programme Retour *EN FORCE* peut vous apporter des solutions de santé et de mieux-être sur mesure.

Le mieux-être, ça fonctionne

Les organisations qui offrent des programmes de mieux-être au travail :

- déclarent voir les bienfaits concrets de leur programme
- enregistrent une amélioration du moral de leurs employés, une augmentation de la productivité et une diminution des demandes de règlements invalidité¹
- économisent 1,5 à 1,7 jour d'absence par employé par année (économie annuelle de 251 \$ par employé)²



La vie est plus radieuse sous le soleil
sunlife.ca/retourenforce

Financière 
Sun Life

Retour *EN FORCE*[®]

Le Rassemblement 2013, c'est aussi :

- Près de 20 conférences et ateliers intégrant plusieurs témoignages et expériences pratiques
- Un grand panel sur la santé psychologique avec des leaders du milieu
- Un échange interactif (*fishbowl*) entre dirigeants d'entreprises
- 3 grandes conférences
 - Dr Michael O'Donnell / Président, American Journal of Health Promotion
 - Jean-Pierre Brun / Professeur titulaire, Chaire en gestion de la SST, Université Laval Consultant-associé, Empreinte Humaine – France
 - Rose-Marie Charest, psychologue clinicienne / Présidente, Ordre des psychologues du Québec
 - Un Gala Reconnaissance et la remise des Prix Distinction
 - Les Prix Distinction ont été remis à des organisations qui se sont illustrées par leurs initiatives inspirantes en matière de santé au travail. Les lauréates ont reçu leur prix des mains de la première ministre du Québec, madame Pauline Marois
- Une reconnaissance officielle pour les récentes entreprises certifiées
- La remise des Prix Altius
- L'animation assurée par Stéphan Bureau
- Un prestigieux comité d'honneur et des leaders engagés

Sous la présidence d'honneur de M. Normand Desautels, premier vice-président et directeur général, Service aux particuliers et Capital humain au Mouvement Desjardins, le comité d'honneur du Rassemblement 2013 réunissait plus de 30 leaders et personnalités du monde des affaires et du milieu de la santé au Québec. Rappelons également que madame Pauline Marois, première ministre du Québec, le Dr Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, ainsi que M. Jean-Marc Sauvé, sous-ministre adjoint du secteur Services aux entreprises et affaires territoriales au ministère des Finances et de l'Économie, ont également participé au Rassemblement.

Un Salon des exposants significatif et diversifié

- Ouverture officielle par le ministre de la Santé, le Dr Réjean Hébert
- Près de 80 exposants et spécialistes

Profil des participants

- Près de 1200 participants
 - 564 personnes inscrites aux conférences
 - 402 personnes inscrites au Gala Reconnaissance
 - 305 visiteurs inscrits pour le Salon des exposants
- Provenance
 - Montréal : 49 %
 - Capitale nationale : 13 %
 - Montérégie : 14 %
 - Estrie : 4 %
- Milieu syndiqué / non syndiqué : 45 % / 55 %
- Taille des organisations
 - 25 employés et moins : 23 %
 - 26 à 99 employés : 9 %
 - 100 à 499 employés : 21 %
 - 500 employés et plus : 47 %
- Secteur d'activité
 - Administration publique : 13 %
 - Santé : 27 %, dont 9 % du réseau public
 - Finance et assurance : 14 %
 - Services professionnels / scientifiques et techniques : 12 %
 - Autres : 34 %
- Fonctions
 - Haute direction : 15 %
 - Professionnels en RH : 13 %
 - Consultant / conseiller en gestion : 9 %
 - Professionnels en réadaptation / professionnels en SST : 11 %

Rétroaction des participants

- Données d'un sondage Web réalisé auprès des participants et visiteurs entre le 31 mai et le 5 juin 2013
- Taux de réponse : 38 %

Faits saillants

- 90 % des visiteurs et participants ont été satisfaits ou très satisfaits de la qualité des exposants
- Un contenu qui répond aux attentes des participants :
 - Grandes conférences et plénières : 87-100 %
 - Conférences et ateliers : moyenne de 84 %
- Aspects logistiques fort appréciés
 - Bémol au niveau du confort des salles et des pauses
- Site Internet et programme jugés complets et fort utiles

Quelques commentaires de la part de participants :

« L'ensemble était bien balancé. Théorie, résultats de recherches, applications, meilleures pratiques. Bravo! »

« J'ai été ravie de cet évènement et suis revenue avec plusieurs informations très pratiques pour poursuivre notre travail de prévention et de promotion de la santé! Bravo à vous tous et toutes. »

« J'espère qu'il y aura davantage de rendez-vous au fil des ans. Excellent dans son ensemble, mais impossible d'assister à toutes les conférences qui m'intéressaient, tellement que les choix étaient bons! »

« J'ai été agréablement surprise par la bonne organisation de cet évènement, par la qualité de son contenu ... ça coulait très bien et le format discussion entre représentants d'entreprises et entre professionnels de la santé et du mieux-être sortait de ce que l'on connaît habituellement dans les colloques. »

Le Rassemblement : un puissant levier de mobilisation

Le Groupe utilise le Rassemblement pour créer un momentum auprès des parties prenantes qu'il mobilise, tant au quotidien que sur une base annuelle. C'est ainsi que tous les acteurs rencontrés dans le domaine pendant l'année se retrouvent au Rassemblement.



LANCEMENT DES PRIX DISTINCTION



GROUPE
ENTREPRISES
EN SANTÉ

PRIX DISTINCTION

Présentés grâce à l'appui de



Depuis 2009, le Groupe procédait annuellement à une remise de prix et une prise de photos officielle avec les employeurs ayant reçu leur certification « Entreprise en santé » et les employeurs qui implantent des pratiques innovantes, ceci dans le but de valoriser les gestes posés et inspirer d'autres employeurs à agir.

En 2013, afin d'accroître le rayonnement et la diffusion de pratiques exemplaires, le Groupe baptisait son programme de reconnaissance « Prix Distinction du Groupe entreprises en santé ». La remise des Prix Distinction s'est déroulée dans le cadre du Rassemblement 2013, en présence de la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, et le tout a fait l'objet de publicités diffusées pendant deux semaines sur les ondes de RDI et Explora. Le Gala Reconnaissance a aussi été l'occasion de féliciter et de reconnaître officiellement les entreprises ayant récemment reçu leur certification « Entreprise en santé ».



Desjardins Assurances et le ministère des Finances et de l'Économie du Québec ont été les deux principaux partenaires des Prix Distinction 2013.

La remise des Prix Distinction permet de recenser et souligner les pratiques innovantes implantées par les employeurs dans 4 catégories :

PME | Manufacturier | Innovation | Secteur public



SOPREMA Canada, les unités administratives du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Caisse Desjardins de Limoilou et la Ville de Québec sont les organisations lauréates des Prix Distinction 2013.

POUR SOUTENIR LES EMPLOYEURS DANS L'INTÉGRATION DES MEILLEURES PRATIQUES, PLUSIEURS PROJETS ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉS OU OPTIMISÉS

Une série de webinaires, gratuits pour la plupart

Près de 600 entreprises ont participé à nos webinaires et 91 % des participants se sont dits satisfaits et très satisfaits.

Que ce soient des webinaires de sensibilisation permettant de rejoindre nos contacts à la grandeur du Québec, des sessions thématiques sur la santé mentale, le calcul des retours sur investissement, les faits saillants du sondage national Sun Life-Buffett, le centre de ressources en santé mentale de la Great-West ou encore savoir comment bâtir un bon argumentaire d'affaires, tous nos webinaires ont été très appréciés. Nous sommes donc dans la bonne direction pour outiller nos membres, partenaires et intervenants vers les meilleures pratiques en santé et mieux-être au travail.

Nouvelle offre de formation

- Actualisation et bonification de l'ensemble des formations avec l'ajout d'exercices pratiques, de mises en situation et d'exemples d'entreprises.
- Introduction d'un webinaire de 90 minutes accessible et gratuit pour tous intitulé « Santé et mieux-être au travail : Un investissement rentable! ».
- Introduction d'une formation pour les employeurs leur permettant de bâtir un argumentaire et un diagnostic et de préparer les prochaines étapes pour amorcer une démarche structurée en santé et mieux-être.
- Nouvelle formation thématique abordant des enjeux spécifiques reliés à l'implantation de la démarche « Entreprise en santé ».

Plateforme informatique

- Boîte à outils comportant près de 200 outils (gabarits du Groupe, documents informatifs sur les meilleures pratiques, exemples variés et politiques d'entreprises) pour chaque étape de la démarche « Entreprise en santé » et les principaux facteurs de succès.
- Refonte du répertoire des fournisseurs, incluant un moteur de recherche permettant de sélectionner plus aisément les fournisseurs par catégories, expertises et régions géographiques.

Nouvelle édition du Manuel d'accompagnement pour la mise en œuvre de la norme « Entreprise en santé »

- Élaboration d'un format plus pratique.
- Offert à 50 % du prix d'achat initial.

Service d'attestation de questionnaire

- Service permettant aux fournisseurs d'offrir un questionnaire pour le déploiement d'un sondage organisationnel chez leur client avec une mention attestant qu'il répond aux exigences de la norme « Entreprise en santé ».
- Affichage des fournisseurs ayant un questionnaire attesté sur le site Internet du Groupe et dans le répertoire des fournisseurs de services.

Accompagnateurs attestés

- Nouveau processus de sélection et activité de formation bonifiée permettant à des fournisseurs d'obtenir le titre « Accompagnateur attesté » pour agir à titre de consultant auprès d'entreprises souhaitant implanter la démarche « Entreprise en santé » en profitant d'un soutien pour le déploiement de l'ensemble du projet.
- Affichage des accompagnateurs attestés sur le site et dans le répertoire des fournisseurs de services.

Partenariats stratégiques

- Partenariat avec des courtiers spécialisés en assurances collectives auprès des PME et desservant le Québec. L'adhésion au Groupe est offerte gratuitement aux clients du courtier et des webinaires d'introduction ont été développés spécifiquement pour leurs clientèles.
- Étroite collaboration avec certaines agences de santé et services sociaux en offrant l'accès à la formation de leurs conseillers en prévention à la démarche « Entreprise en santé » afin d'en faire la promotion auprès des entreprises de la région.
- Développement pour le ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ) d'une formation MPA - Entreprise en santé visant à offrir des solutions aux PME de toutes les régions du Québec par la biais du réseau régional du MFEQ et d'Emploi Québec.

Réalisation d'un projet pilote d'implantation de la norme « Entreprise en santé » dans un contexte de PME

Un projet pilote est en cours auprès de 3 PME dans 3 régions différentes dans le but d'approfondir les connaissances et de développer des outils concrets et accessibles pour soutenir les employeurs de toutes les régions du Québec dans l'implantation de la norme « Entreprise en santé ». Il est réalisé en collaboration avec des chercheurs de l'Institut national de santé publique du Québec, grâce à un soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ce projet s'est avéré très utile pour mieux comprendre la réalité vécue en PME lors de l'implantation d'une telle démarche. Il a permis au Groupe de développer des moyens, outils et activités pour favoriser un transfert de connaissances simple, continu et plus adapté aux PME du Québec. Ainsi, le projet a contribué à concrétiser un aspect important de notre vision, soit celle de sensibiliser l'ensemble des entreprises du Québec, mais également de faire en sorte que d'ici 2017, le quart d'entre elles soient mieux outillées pour investir dans la santé au travail.

L'expérience vécue avec les trois PME nous démontre que rigueur, discipline et ressources en continu sont nécessaires pour maintenir le cap. Or, la PME possède des ressources limitées, tant financières qu'humaines, qui doivent être réaffectées à d'autres dossiers non planifiés et qui deviennent prioritaires. Ainsi, c'est un arbitrage constant entre des choix d'actions selon les meilleures pratiques, les capacités à l'interne et la perspective d'obtenir des retombées financières positives et observables à court terme. Même si l'on vise une implantation en 18 mois, il est fort probable dans un tel contexte que la démarche soit interrompue et que la mise en œuvre du processus soit plus longue que l'échéancier optimal.

Cela dit, pour faire face aux défis de productivité des prochaines décennies, l'implantation d'un programme structuré de santé mieux-être au travail n'a jamais été aussi pertinente pour la PME. En effet, celle-ci doit compter sur une main-d'œuvre en santé, formée et mobilisée puisqu'elle est souvent la première à subir les contrecoups d'une économie dont la vigueur fluctue et où la concurrence est de plus en plus accrue. Nous sommes confiants que l'ensemble des activités réalisées par le Groupe dans le cadre de ce projet pilote contribueront à faciliter le passage délicat entre la volonté et la nécessité d'agir et l'action concrète et bien exécutée pour obtenir des résultats durables.

Mise à jour du Manuel d'accompagnement à l'implantation de la démarche « Entreprise en santé »

Le Manuel d'accompagnement à l'implantation de la démarche « Entreprise en santé » a été mis à jour en 2013 et lancé lors du Rassemblement. Des outils sont maintenant intégrés via la boîte à outils disponible sur le site du Groupe. Merci à notre partenaire la Great-West pour son soutien à la mise à jour de ce manuel tant apprécié.

Lancement d'un programme de formations thématiques avec les fournisseurs partenaires du Groupe

À l'automne 2013, le Groupe élargissait son offre, se développait graduellement et proposait aux employeurs et intervenants une première série de formations thématiques portant sur des sujets demandés. Ces formations sont offertes par des fournisseurs partenaires du Groupe et sélectionnées par un comité de membres supervisé par notre directeur scientifique. Les formateurs sont sélectionnés sur la base de leur expérience, la pertinence de leur contenu et la qualité de leur présentation. Ce nouveau programme de formation permet aussi au Groupe de générer des revenus visant à autofinancer une partie de ses activités. Ces formations ont lieu sous forme de webinaire ou en salle, selon des thématiques associées à la norme, son implantation et ses 4 sphères. La plupart du temps, elles mettent en vedette les connaissances des fournisseurs et consultants expérimentés.

Création de valeur pour les membres et partenaires du Groupe

Depuis 2009, le Groupe a modifié de manière substantielle sa structure de membership afin de créer un système d'adhésion composé exclusivement d'employeurs et un réseau de partenaires fournisseurs de services. Nous avons également diminué les tarifs des adhésions annuelles et avons enrichi le contenu dédié aux membres et partenaires. Ainsi, les membres employeurs peuvent bénéficier d'une boîte à outils gratuite, d'un répertoire de fournisseurs, de formations gratuites ou à tarifs préférentiels, de rencontres d'échanges entre employeurs en action, de tarifs privilégiés sur le Manuel d'accompagnement et d'ouvrages de référence rendus disponibles gratuitement (ex. Étude du Conference Board du Canada sur le retour sur investissement des programmes de mieux-être).

Pour les partenaires, nous offrons des tarifs privilégiés sur les formations et activités, des opportunités de visibilité et des occasions de pouvoir donner des formations aux membres du Groupe. Des services d'attestation de questionnaire de collecte de données et des attestations de fournisseur « Accompagnateur » pour la démarche « Entreprise en santé » sont également proposés aux fournisseurs partenaires du Groupe.

Cette stratégie de création de valeur pour les membres et partenaires a aussi permis au Groupe de consolider une partie de ses sources de revenus. C'est ainsi que le Groupe compte maintenant plus de 225 organisations membres et partenaires, en plus de rejoindre plus de 4000 entreprises à travers ses activités régulières.

Services aux fournisseurs

Le Groupe soutient les fournisseurs de services dans l'élaboration d'outils de qualité venant en aide aux employeurs.

- Lancement du service d'attestation de questionnaires en conformité à la norme « Entreprise en santé ». Soucieux de permettre aux employeurs de disposer d'outils efficaces permettant d'intégrer les meilleures pratiques, le Groupe offre maintenant aux fournisseurs de services de vérifier et d'attester que le questionnaire de collecte de données est conforme aux exigences de la norme. Le Groupe peut aussi émettre des recommandations en vue d'améliorer le processus de collecte de données réalisé par les fournisseurs.
- Lancement d'un programme de visibilité pour les partenaires du Groupe. Plusieurs fournisseurs de services ont cumulé une expérience riche et intéressante dans le domaine et détiennent des connaissances et des outils pertinents pour soutenir l'employeur. Le Groupe offre maintenant la possibilité aux partenaires LEADER de mettre davantage en évidence leurs solutions, pour le bénéfice de tous. Ce programme permet aussi au Groupe de bénéficier de sources de revenus additionnels afin de développer ses activités de mobilisation. Merci à La Great-West, la Financière Sun Life, Standard Life et à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour leur collaboration!



Membres gouverneurs et partenaires LEADER

En 2013, le groupe a mis en place une nouvelle catégorie de partenaires : les partenaires LEADER

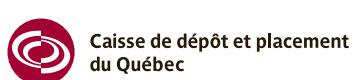
- Les partenaires LEADER sont un groupe restreint de leaders dans leur domaine respectif
- Ils ont un rayonnement important et une influence déterminante, tant au Québec et au Canada qu'à l'extérieur de nos frontières
- Ils valorisent la santé en entreprise dans leurs pratiques
- Ils souhaitent soutenir nos initiatives afin que de plus en plus d'entreprises investissent dans la santé de leur personnel, physique et psychologique
- Ils participeront à un comité consultatif visant à échanger avec le Groupe et son conseil d'administration afin de bien cerner les enjeux de l'heure et d'identifier et mettre en place des stratégies et mesures pertinentes visant à faire une réelle différence en matière de santé en milieu de travail
- Ce groupe de partenaires LEADER est l'équivalent de nos membres gouverneurs (Mouvement Desjardins, Pfizer, la Caisse de dépôt et placement du Québec) pour les employeurs membres.

CGI est ainsi devenu le premier partenaire LEADER du Groupe. Son offre de services et son expérience d'implantation, tant à l'interne qu'auprès de multiples employeurs québécois et canadiens, font de CGI un partenaire de choix pour le Groupe entreprises en santé.

Avec l'appui de



Membres gouverneurs



Partenaire LEADER



Développement de partenariats avec des organisations hors Québec

Reconnu pour son expertise et ses solutions novatrices, le Groupe est sollicité par des partenaires européens et canadiens. Un nouveau partenariat international sera bientôt annoncé en ce sens, partenariat qui témoigne du fait que le Groupe devient un joueur incontournable dans les domaines de la santé, du mieux-être et de la productivité au travail.

Autofinancement de la mission

Dans le but de pérenniser sa mission, le Groupe a déployé des efforts considérables depuis 3 ans pour développer des projets qui permettraient de générer des sources de financement autonomes. Dans cette optique, 2013 aura été une année de développement et les prochaines années permettront de bénéficier de nouvelles sources de revenus. Il est clair que par la mission sociétale du Groupe, le soutien du gouvernement est essentiel. Des confirmations sont attendues en ce sens au courant de 2014.

Parmi les sources de revenus développées, pensons aux Prix Distinction, à la commercialisation du Manuel d'accompagnement, aux formations en salle, aux programmes de partenariat /visibilité pour les fournisseurs de services, etc. Le membership et les adhésions annuelles des fournisseurs permettent d'assurer une base de revenus mensuels essentielle.

Tous ces efforts auront permis au Groupe d'améliorer son pourcentage de revenus autonomes passant de 42 % en 2009 à 66 % en 2013. Le financement gouvernemental vient compléter les sources de revenus.

Bien se nourrir, c'est alimenter le bonheur.



Ensemble, vers un monde en meilleure santé™

Chez Pfizer nous croyons que pour être vraiment en santé, il faut plus que des médicaments. Visitez plusquedesmedicaments.ca. Un site pour ceux qui aspirent chaque jour au bien-être et à une meilleure santé.

plusquedesmedicaments.ca



CONCILIER SANTÉ
PHYSIQUE, MENTALE
ET FINANCIÈRE, UNE
COMBINAISON GAGNANTE
POUR ATTEINDRE SES
OBJECTIFS ET RÉALISER
SES PROJETS.

desjardins.com



Okada

 Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir



Bonne nouvelle !
Les employeurs
québécois se
démarquent du
reste du Canada

Voici une heureuse nouvelle dont nous pouvons tous être fiers : les employeurs québécois se démarquent dans l'implantation des bonnes pratiques en santé et mieux-être au travail. Ce constat est révélé par le Sondage national sur le mieux-être Financière Sun Life - Buffett 2013 qui présente des données intéressantes sur le sujet.

Dans le cadre de ce sondage, une analyse spécifique a été réalisée pour le Québec et les tendances dominantes révèlent que dans bon nombre de secteurs, les employeurs font part des meilleurs progrès dans la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de mieux-être au travail. Plus précisément, lorsqu'il s'agit :

- De programmes de mieux-être ciblés et mesurables
- D'une évaluation systématique des répercussions et des résultats
- Des avantages concrets comme la maîtrise des coûts reliés aux médicaments et à l'invalidité

Ces résultats pour le Québec ont été présentés par Michèle Parent, vice-présidente adjointe, invalidité groupe, Est du Canada, à la Financière Sun Life, lors d'un webinaire organisé par le Groupe entreprises en santé et ils nous encouragent fortement car ils prouvent encore que nous sommes sur la bonne voie! Pour consulter la présentation PowerPoint du webinaire, veuillez visiter notre Centre de documentation réservé aux membres et partenaires du Groupe.

Je ne peux m'empêcher de faire le lien entre ces résultats et l'action du Groupe et de ses partenaires pour mobiliser, former et accompagner stratégiquement les employeurs et intervenants dans l'intégration des meilleures pratiques en santé et mieux-être au travail.

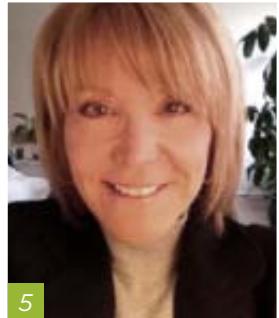
Le mode d'emploi rigoureux préconisé par la norme et la démarche « Entreprise en santé » inclut justement les bonnes pratiques dont les employeurs québécois semblent s'inspirer pour faire face aux enjeux de santé, tant physiques que psychologiques, en milieu de travail.

En somme, le Groupe entreprises en santé, ses partenaires et les employeurs innovants agissent comme de réels agents de changements, au Québec et ailleurs, pour faire une réelle différence sur la santé psychologique et physique des travailleurs ainsi que sur la santé financière et la productivité des entreprises.

Nous sommes sur une excellente lancée et
nous vous remercions chaleureusement de
votre soutien et de votre implication dans les
activités du Groupe!

Équipe de la permanence

Tous ces accomplissements reposent sur le dévouement et le travail d'une équipe dynamique et passionnée, et nous sommes fiers de vous la présenter.



1. Marie-Claude Pelletier, présidente-directrice générale
2. Dr Mario Messier, directeur scientifique
3. Sylvie Poissant, directrice, Développement
4. Hélène Wermenlinger, CRHA, directrice, Services aux membres et partenaires
5. Sylvianne Choquette, adjointe exécutive
6. Amélie Poirier, coordonnatrice, Services aux membres et partenaires

1001, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 640, Montréal (Québec) H3A 3C8

Tél. : 514 787-0180

groupeentreprisesensante.com

++++